

[Traduction]

**M. Blackburn (Brant):** Quelle déclaration! D'où sort le député? Du XIX<sup>e</sup> siècle?

**M. Riis:** Monsieur le Président, je comprends le point de vue du député. Je tiens à le remercier de ses déclarations originales. Ma première réaction, cependant, est de lui répondre très durement, mais je trouve la question trop importante pour cela.

L'économie du Canada repose, somme toute, sur la participation de notre pays aux activités de la collectivité économique mondiale. L'époque où le Canada pouvait se prendre pour une entité financière et économique indépendante qui pouvait se développer indépendamment de la situation qui existe ailleurs dans le monde est révolue depuis longtemps. En fait, cette époque n'a jamais existé. Si l'on remonte aux origines de l'économie occidentale, jusqu'au commerce des fourrures, le mode de vie canadien et la vigueur de nos collectivités dépendaient alors de notre aptitude à bien utiliser cette ressource et à exporter les fourrures vers l'Europe et la Chine.

Nos méthodes n'ont guère changé aujourd'hui. La capacité du Canada de vendre ses produits à d'autres pays et d'importer ce qui lui manque, tant des produits finis que des matières premières, fait partie intégrante de l'économie nationale. Le Canada est l'une des plus grandes nations commerçantes du monde. A ce titre, évidemment, nous dépendons de notre capacité d'agir de concert avec les autres pays. Et nous avons cette capacité. Au fil des ans, nos réalisations à cet égard se sont révélées positives. Notre économie s'épanouira davantage dans les années à venir si nous continuons dans la même veine.

Voilà pourquoi les mesures protectionnistes que le gouvernement Reagan met en œuvre aux États-Unis nous inquiètent. Dans presque tous les secteurs, soit que l'on prend des mesures protectionnistes, soit que l'on envisage d'en prendre, en ce qui concerne le sucre, le cuivre, les produits forestiers ou le poisson. Dans quelque domaine que ce soit, il existe des mesures protectionnistes, monsieur le Président. Dans ce merveilleux monde de la libre entreprise, dans ce pays du libre-échange, on pratique le contraire de ce que l'on prêche.

Je ne pense pas que le Canada veuille nécessairement adopter la même attitude. Quand on dit que charité bien ordonnée commence par soi-même, on a parfaitement raison. Il demeure que la vigueur de l'économie nationale est tributaire de notre participation à une économie mondiale dynamique. Cela signifie que lorsque nous aidons les autres de certaines façons, cela profite non seulement à ceux que nous aidons mais aussi, à long terme et parfois même à court terme, à nous-mêmes.

• (1150)

**M. le vice-président:** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote!

**M. le vice-président:** Le vote porte sur la motion proposée par M<sup>me</sup> McDougall, avec l'appui de M. Merrithew: Que le projet de loi C-30, tendant à modifier la Loi sur les accords de Bretton Woods, à abroger la Loi sur l'Association internationale de développement et à modifier d'autres lois en conséquence, soit maintenant lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

### Remplacement du mazout—Loi

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la 2<sup>e</sup> fois, est renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.)

\* \* \*

## LA LOI SUR L'ÉCONOMIE DU PÉTROLE ET LE REMPLACEMENT DU MAZOUT

### LA LOI SUR LE PROGRAMME D'ISOLATION THERMIQUE DES RÉSIDENCES CANADIENNES

#### MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 4 mars, de la motion de M. Wise (au nom de la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Que le projet de loi C-24, tendant à modifier la Loi sur l'économie de pétrole et le remplacement du mazout et la Loi sur le programme d'isolation thermique des résidences canadiennes, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

**Mme Barbara Sparrow (Calgary-Sud):** Monsieur le Président, c'est avec plaisir que j'interviens aujourd'hui dans le débat pour appuyer le projet de loi C-24, qui tend à modifier la loi sur l'économie de pétrole et le remplacement du mazout et la loi sur le programme d'isolation thermique des résidences canadiennes. Depuis que le programme d'isolation thermique des maisons a commencé en 1977 jusqu'à la fin de 1984, il a été accordé 179,660 subventions d'une valeur de presque 65 millions de dollars dans ma province d'Alberta. A la fin de janvier 1985, la valeur globale des subventions accordées dans ma province en vertu du programme de remplacement du pétrole s'élevait à environ 3.8 millions de dollars. Il est indéniable que le programme d'isolation thermique des maisons a contribué à l'économie d'énergie, mais les Canadiens y ont aussi contribué en réglant le thermostat de leur système de chauffage à un degré inférieur, certains par conviction, d'autres pour des raisons économiques. Ces derniers y ont été contraints parce que le gouvernement précédent et son catastrophique Programme énergétique national n'ont pas réussi à nous amener plus rapidement à l'autonomie énergétique.

J'ai bon espoir que nos concitoyens vont appuyer les efforts que le gouvernement déploie pour combler le déficit et poursuivre les activités visant à réduire la consommation d'énergie. Mon gouvernement est convaincu que la sécurité en matière de pétrole est impossible à réaliser sans l'accord et la participation de tous les Canadiens. Le gouvernement fédéral a réduit sa consommation d'énergie de 5 p. 100 entre 1981-1982 et 1982-1983 et il a réalisé une réduction totale de plus de 21 p. 100 depuis le lancement de son programme d'économie interne il y a sept ans. Cela représente une économie totale d'environ 515 millions de dollars depuis l'année de base 1975-1976 et de 150 millions de dollars pendant la période de déclaration.

Convaincre les gens de faire vérifier les fuites de chaleur dans leur maison cadrerait bien avec leur prise de conscience des questions énergétiques dans les années 70. Cette campagne a été favorisée par les deux programmes qui vont prendre fin et par la vérification du rendement énergétique des maisons qui comprend l'inspection de l'isolation et du système de chauffage, de même que la détection des fuites de chaleur. De nombreuses compagnies d'électricité ont offert ce service. Les